



Les PME alimentent le dynamisme des entreprises de taille intermédiaire

De 2008 à 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié a progressé de 2 % dans le secteur marchand (hors micro-entrepreneurs). L'augmentation bénéficie surtout aux établissements des entreprises de taille intermédiaire. Cette progression de l'emploi dans les ETI provient largement de l'apport de PME qui, par leur croissance, franchissent le seuil de changement de catégorie pour devenir des ETI. De façon moins marquée, les microentreprises participent à l'augmentation des effectifs salariés des PME. Enfin, les grandes entreprises perdent des emplois si l'on raisonne à contour constant, mais leur variation nette reste positive grâce à leur croissance externe composée d'un flux important d'ETI. Parmi les quatre plus grandes zones d'emploi régionales, celles de Lyon et de Clermont-Ferrand gagnent des emplois. À l'inverse, dans celles de Grenoble et de Saint-Étienne, l'emploi salarié est en recul.

Sandra Bouvet, Nicole Danis, Insee

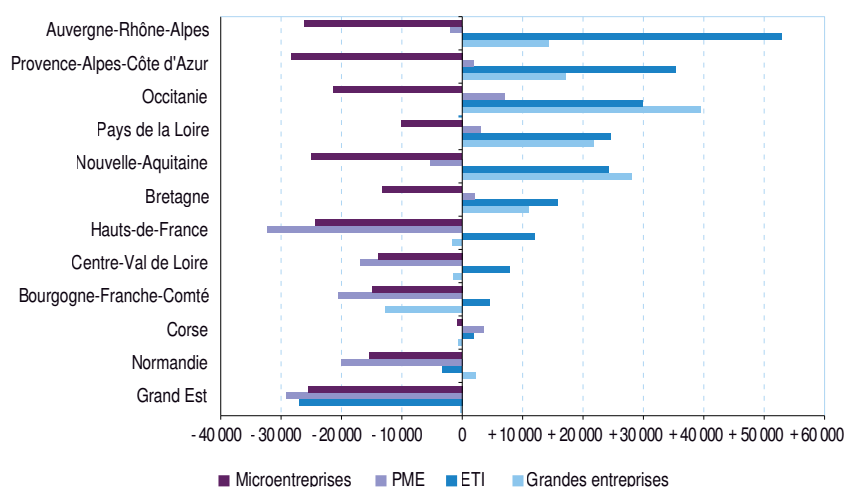
En 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes, les 192 400 établissements employeurs du secteur marchand non agricole (hors micro-entrepreneurs) comptent 1 907 800 salariés, soit 39 100 de plus qu'en 2008. Ces établissements font partie d'entreprises qui, le plus souvent, sont de petite taille et ne regroupent qu'un seul établissement (*définitions*). Toutefois, certaines entreprises plus grandes, notamment les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises (GE), peuvent être constituées de multiples établissements situés dans de nombreux territoires. Ces différentes catégories d'entreprises ont des dynamiques très diverses pour l'évolution de l'emploi.

Forte progression de l'emploi salarié dans les entreprises de taille intermédiaire

En Auvergne-Rhône-Alpes en 2017, les établissements des ETI emploient 494 000 salariés, soit 52 900 de plus qu'en 2008 (*figure 1*). Il s'agit de la plus forte hausse en volume des régions de province. Leur part dans l'emploi salarié

1 Auvergne-Rhône-Alpes est la région de province où les effectifs des ETI augmentent le plus

Variations nettes d'emploi par région de province entre 2008 et 2017



Champ : secteur marchand hors micro-entrepreneurs.

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

est ainsi passée de 23 % à 26 % sur cette période (25 % en France en 2017). Elle est en augmentation dans toutes les régions françaises, sauf dans le Grand Est. Dans la région, les ETI concentrent même la moitié des emplois du secteur de la fabrication

d'équipements électriques ou électroniques. Sur la même période, l'emploi est presque stable dans les PME (-0,3 % en variation nette) alors qu'il recule plus sensiblement au niveau national (-2,6 %). En conséquence, fin 2017, le poids des PME dans l'emploi

salarié reste plus important dans la région qu'au niveau national (32 % contre 30 %).

Le poids des grandes entreprises dans l'emploi salarié (24 %) est, au contraire, inférieur à la moyenne nationale (26 %). L'emploi des grandes entreprises a progressé de 3 % en variation nette.

Enfin, le nombre d'emplois salariés dans les microentreprises (*définitions*) est passé de 382 400 en 2008 à 356 300 en 2017, soit une baisse nette de 7 %. Ce recul est plus faible que celui observé au niveau national (-9 %).

L'analyse des variations nettes d'emploi par catégorie d'entreprises ne permet toutefois pas de bien appréhender les dynamiques au sein de chaque catégorie. En effet, entre deux années, un certain nombre d'entreprises changent de catégorie. Certaines PME deviennent par exemple des entreprises de taille intermédiaire, réduisant ainsi l'emploi des PME sur la photographie finale, alors même qu'elles ont créé de l'emploi avant de devenir des ETI. À l'inverse, certaines ETI ont perdu des emplois et ont pu devenir des PME, augmentant ainsi le nombre d'emplois de cette catégorie. Pour étudier la dynamique de l'emploi par catégorie d'entreprises, il est nécessaire de détailler les flux liés aux changements de catégorie, pour obtenir une variation des emplois « à contour constant » (*méthodologie*), qui peut être très différente de la variation nette.

La croissance des effectifs dans les ETI provient en grande partie de l'apport des PME

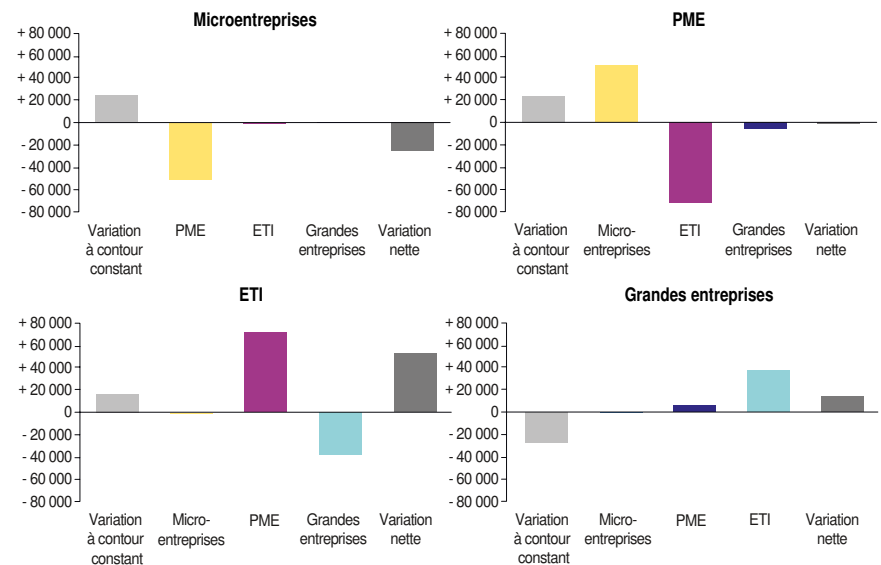
La hausse nette de l'emploi dans les ETI dans la région entre 2008 et 2017 peut ainsi être décomposée en plusieurs types de flux (*figure 2*). Une grande partie de l'évolution des effectifs des ETI provient de l'apport des PME (+ 72 600 emplois). Ces dernières ont soit franchi les seuils délimitant les catégories, soit été rachetées par des ETI. Ce phénomène est notamment important dans les secteurs du commerce et des activités de services aux entreprises.

Le renouvellement des établissements des ETI contribue également positivement à l'évolution de l'emploi (*figure 3*), avec 29 600 emplois supplémentaires. En effet, 72 300 emplois ont été créés grâce à l'implantation de nouveaux établissements d'ETI dans la région, tandis que 42 700 emplois ont été détruits suite à la disparition d'établissements (déménagements dans un autre territoire ou fermetures) de cette même catégorie. Ce renouvellement est particulièrement important dans le secteur du commerce.

Enfin, dans les établissements des ETI présents en 2008 et en 2017, dits établissements pérennes, le nombre d'emplois salariés a en revanche diminué de 13 400. Ces pertes d'emplois sont particulièrement importantes dans l'industrie (-13 700).

2 Le développement des PME contribue à la croissance des ETI

Décomposition de la variation des effectifs salariés selon les changements de catégorie d'entreprises entre 2008 et 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes



Note de lecture : entre 2008 et 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de salariés dans les ETI a augmenté de 52 900 emplois en variation nette (barre gris foncé). Cette évolution est liée à un apport important des PME (72 600 emplois, barre violette). Par ailleurs, les ETI qui se sont transformées en microentreprises représentent une centaine d'emplois et celles qui sont devenues des grandes entreprises 37 600 emplois (barre bleue). Enfin, à contour constant les effectifs des ETI ont progressé de 16 300 emplois (barre gris clair).

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

À contour constant, des PME plus dynamiques qu'il n'y paraît

Parallèlement, les transformations de PME en ETI viennent diminuer les effectifs salariés des PME (-72 600). Les changements de PME en GE quant à eux génèrent une baisse de 5 600 emplois. À l'inverse, les microentreprises qui deviennent des PME entraînent une hausse de l'emploi salarié dans ces dernières (+51 200). Au total, les changements de catégorie se traduisent par une baisse de 27 000 emplois salariés dans les PME de la région entre 2008 et 2017. Si on exclut les changements de catégorie (raisonnement « à contour constant »), les effectifs des PME progressent de 21 700 salariés. Les créations d'établissements ont fait gagner 93 200 emplois quand les disparitions en

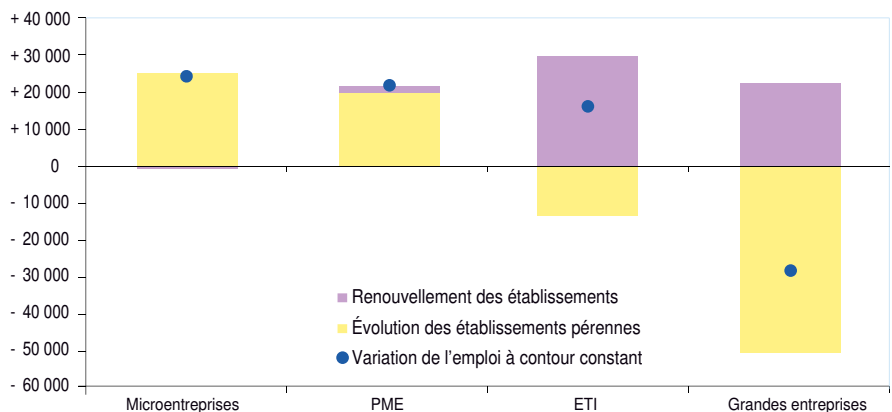
faisaient perdre 91 400. En particulier, les établissements pérennes ont créé 19 900 emplois supplémentaires sur cette période. Il existe, là encore, de grandes différences selon les secteurs d'activité. Ainsi, les établissements pérennes des PME de l'industrie ont perdu des emplois, alors que c'est l'inverse dans le secteur tertiaire marchand. En particulier, ceux du secteur « activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » génèrent 15 400 emplois supplémentaires.

Les microentreprises participent à la croissance des effectifs des PME

Si, en variation nette, on dénombre 26 100 salariés de moins dans les

3 Les établissements pérennes des grandes entreprises perdent des emplois

Décomposition de l'évolution de l'emploi par catégorie d'entreprises entre 2008 et 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes



Note de lecture : entre 2008 et 2017, le renouvellement des établissements des grandes entreprises génère 22 400 emplois supplémentaires, ce qui signifie que les créations d'emplois dues à l'implantation de nouveaux établissements de grandes entreprises sont plus importantes de 22 400 emplois que les pertes d'emplois dues à des fermetures d'établissements de grandes entreprises. À l'inverse, 50 300 emplois sont perdus dans les établissements pérennes. La variation à contour constant de l'emploi dans les grandes entreprises (*méthodologie*), représentée par un point, s'élève à -27 900 emplois.

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

microentreprises sur la période 2008-2017, cette diminution s'explique par un basculement d'un grand nombre d'entre elles en PME (51 200 emplois salariés). À contour constant, les microentreprises gagnent de l'emploi. Les établissements pérennes ont notamment généré 25 000 emplois supplémentaires.

Les fermetures et créations de microentreprises influencent peu la variation totale de l'emploi de cette catégorie, malgré des mouvements très importants mais qui s'annulent. Ainsi, 193 900 emplois salariés ont été créés grâce à l'implantation de nouvelles microentreprises, mais 194 800 ont été détruits à cause des disparitions d'établissements de cette même catégorie.

À contour constant, les grandes entreprises perdent des emplois

Globalement, les grandes entreprises comptent 14 300 salariés de plus en 2017 qu'en 2008. Par rapport aux autres catégories d'entreprises, cette variation positive s'explique par un mode de développement plus souvent axé sur une croissance externe (investissement dans des sociétés ayant les compétences attendues, à travers des rachats, acquisitions fusions, et intégrations de ces entreprises). Ainsi, les changements de catégorie des ETI (et dans une moindre mesure des PME) ont apporté un gain de 42 700 emplois alors que, dans un même temps, les établissements pérennes des grandes entreprises en supprimaient 50 300 (figure 3). C'est particulièrement vrai dans le secteur du transport et de l'entreposage (-21 900 emplois). Les créations d'établissements ont généré plus d'emplois que les fermetures, et ont ainsi atténué ces pertes. In fine, à contour constant, les grandes entreprises ont perdu 27 900 emplois. Au sein de la région, de fortes disparités de l'évolution de l'emploi salarié apparaissent entre les zones d'emploi. En effet, les tissus économiques sont très différents d'un territoire à l'autre, et les dynamiques selon la catégorie d'entreprises sont variables.

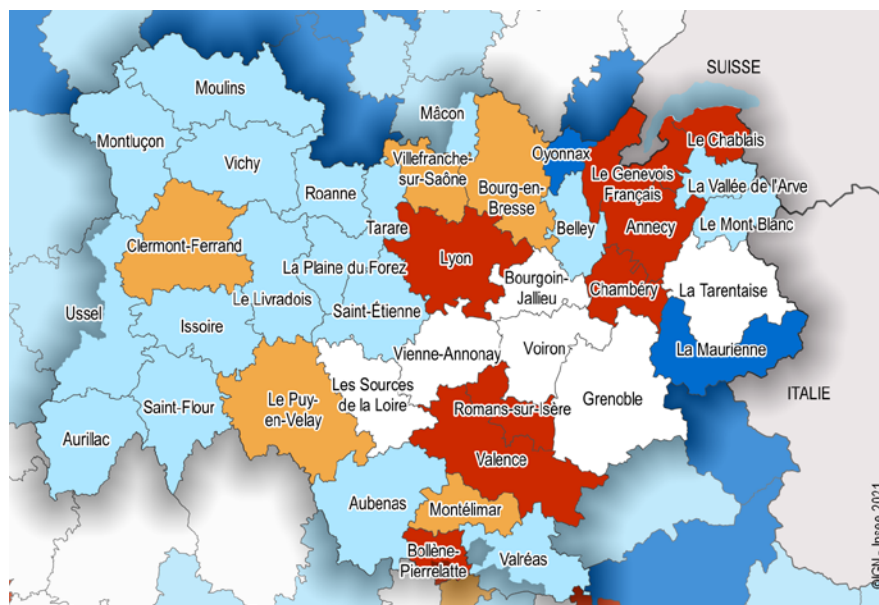
Des évolutions contrastées pour les quatre plus grandes zones d'emploi

Les quatre plus grandes zones d'emploi (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne) concentrent plus de la moitié des effectifs salariés du secteur marchand régional et expliquent donc une bonne partie des évolutions sur l'ensemble de la région. Toutefois, les dynamiques ne sont pas identiques entre ces grandes zones d'emploi.

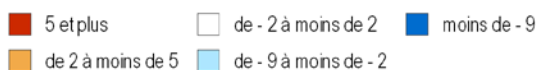
Celle de Lyon, qui regroupe un tiers des emplois salariés régionaux, est la plus dynamique d'Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'emploi. Entre 2008 et 2017, le volume d'emplois salariés a progressé de 8 % (figure 4). Dans ce territoire, l'emploi salarié dans les ETI a crû de 14 %, soit 20 000 emplois salariés supplémentaires, grâce à l'implantation de

4 Lyon est la zone d'emploi la plus dynamique de la région

Évolution de l'emploi salarié entre 2008 et 2017 par zone d'emploi



Évolution de l'emploi entre 2008 et 2017 (en %)



Champ : secteur marchand hors micro-entrepreneurs, hors SNCF et hors La Poste.

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

nouveaux établissements et à la croissance ou au rachat de PME. Malgré cela, l'emploi salarié dans les PME augmente également dans cette zone. Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, des services administratifs et de soutien, ainsi que l'information et la communication alimentent fortement cette hausse avec un gain de plus de 30 % d'emplois.

Dans la zone d'emploi de Clermont-Ferrand, l'emploi salarié a progressé de 4 % entre 2008 et 2017. Sur ce territoire, l'emploi augmente essentiellement dans les ETI, à la fois grâce à la création de nouveaux établissements par des entreprises de cette catégorie et grâce au passage de PME en ETI.

À l'inverse de ces deux zones d'emploi, celles de Saint-Étienne et de Grenoble perdent des emplois (respectivement 5 % et 2 %). Elles ont en commun une perte importante d'emplois émanant des grandes entreprises de l'industrie, notamment dans le secteur de la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques et dans la fabrication de produits industriels. Ainsi, dans la zone de Grenoble, 7 000 emplois ont été détruits dans les établissements des grandes entreprises, et 3 000 dans celle de Saint-Étienne. À ces suppressions s'ajoutent, pour Saint-Étienne, des fermetures ou transferts d'établissements appartenant à des PME.

Forte dynamique dans quelques zones d'emploi de plus petite taille

Romans-sur-Isère, Bollène-Pierrelatte et Le Chablais sont trois zones de plus petite taille qui ont en commun un fort dynamisme de l'emploi

(5 % et plus de hausse). Leur tissu économique est très différent. Bollène-Pierrelatte, portée par la présence de la centrale nucléaire, est la seule zone de la région, avec celle des Sources de la Loire, où l'emploi dans les grandes entreprises est en hausse à contour constant. Dans ce territoire, en 2018, les établissements appartenant à une grande entreprise concentrent ainsi 42 % des effectifs salariés. C'est aussi la seule zone où le secteur de la construction ne perd pas d'emplois. Le Chablais doit ses 5 % de hausse aux PME, puis aux microentreprises. Romans-sur-Isère, longtemps marquée par l'industrie de la chaussure, s'est diversifiée et connaît un dynamisme porté en partie par les ETI, dont celles de l'agroalimentaire et du secteur de la finance et des assurances. La majeure partie des gains d'emplois dans ces activités provient des créations et/ou transferts d'établissements.

Des pertes d'emploi importantes dans la Maurienne et dans les zones fortement spécialisées dans l'industrie

La Maurienne est, à l'inverse, le territoire où l'emploi salarié est le plus en recul (-16 %). Presque tous les secteurs d'activité sont concernés, en premier lieu la métallurgie. D'autres zones d'emploi fortement dépendantes de l'industrie, telles qu'Oyonnax et Le Livradois, perdent des emplois (respectivement 10 % et 9 % de baisse). Pour cette dernière zone, les pertes proviennent surtout de PME, suite aux fermetures ou transferts d'établissements, et de suppressions d'emplois dans les établissements pérennes. ■

Définitions

Une entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise peut avoir un seul ou plusieurs établissements.

Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est effectivement exercée l'activité (magasin, atelier...).

Quatre catégories d'entreprises sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354) pour les besoins de l'analyse statistique et économique : les petites et moyennes entreprises, dont les microentreprises, les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises.

Pour déterminer la catégorie à laquelle une entreprise appartient, les données suivantes, afférentes au dernier exercice comptable clôturé et calculées sur une base annuelle, sont utilisées : l'effectif, le chiffre d'affaires et le total du bilan.

Une microentreprise est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME). Cette notion, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la microentreprise et ne s'apparente pas non plus au statut de microentrepreneur, appelé autoentrepreneur avant le 19 décembre 2014. Ces derniers ne sont pas couverts par l'étude.

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage 2020 se fonde sur les flux de déplacements domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016.

Méthodologie : décomposition de l'évolution de l'emploi par catégorie d'entreprises

La variation nette de l'emploi par catégorie d'entreprises compare le niveau d'emploi de la catégorie à deux dates différentes. Elle permet d'analyser si, en fin de période, davantage de salariés travaillent dans une catégorie donnée d'entreprises.

Cette variation nette ne permet pas, en revanche, d'étudier la dynamique de l'emploi par catégorie d'entreprises : la variable étudiée (l'emploi) influe directement sur la variable qui sert à la catégoriser (la catégorie d'entreprises). En effet, quand une entreprise change de catégorie, par exemple de microentreprise à PME parce qu'elle a créé de l'emploi, faut-il attribuer l'augmentation de l'emploi aux microentreprises ou aux PME ?

La variation à contour constant permet de répondre à cette question. Pour calculer cette variation à contour constant, les méthodes ont été largement débattues, notamment aux États-Unis au cours du XX^e siècle. Plusieurs conventions sont possibles. Proposée en 1996, l'approche dynamique, ayant rassemblé le plus d'avis favorables dans les débats entre économistes, est retenue pour cette étude. Elle consiste à répartir l'évolution de l'emploi en fonction des seuils définissant les catégories d'entreprises.

Ainsi, si une microentreprise compte 7 salariés en 2014, et devient une PME de 15 salariés en 2015 : 2 emplois sont comptabilisés dans les créations d'emploi des microentreprises, et 6 emplois sont comptabilisés dans les créations d'emploi des PME (le seuil déterminant la limite entre les microentreprises et les PME étant de 9 salariés). Par contre, si une microentreprise de 7 salariés est rachetée par une PME, il n'y a ni création, ni suppression d'emploi : il y a un flux de 7 salariés des microentreprises vers les PME.

Source : la base est créée à partir des données de démographie des établissements de 2008 à 2017 (stocks et transferts d'établissements, continuité économique entre établissements...), enrichies de données sur l'emploi issues des sources Clap (2008 à 2015) et Flores (à partir de 2016) et d'informations sur les entreprises issues de la source Lifi (liaisons financières). D'importants travaux méthodologiques ont été réalisés pour traiter les ruptures de séries et pour gérer au mieux les continuités économiques qui ont impacté certains grands groupes (la SNCF, la Poste...). L'objectif de cet investissement est d'avoir une approche économique de la démographie des établissements en essayant de minimiser les effets administratifs.

Par exemple, un établissement de 50 salariés déménage du centre-ville en banlieue pour se développer, et embauche 20 salariés supplémentaires :

- dans une analyse par Siret, ce mouvement est comptabilisé en transfert sortant avec une disparition de 50 salariés, et en transfert entrant avec une création de 70 salariés, soit un solde de + 20 salariés ;
- d'un point de vue économique, dans la mesure où l'établissement ne quitte pas la zone d'étude (zone d'emploi), on estime qu'il s'agit d'une entité économique pérenne qui s'est agrandie de 20 salariés.

Le champ sectoriel est le champ marchand non agricole, les intérimaires ne sont pas pris en compte.

Cette base permet d'obtenir des évolutions d'emploi à des niveaux géographiques fins, en disposant d'informations précises sur les établissements et leur entreprise. Cependant, à l'Insee, la référence sur l'emploi et ses évolutions est la source sur les « estimations d'emplois localisés ». Des écarts peuvent apparaître entre les deux sources : ils s'expliquent par des différences de champ et surtout par la prise en compte des intérimaires dans les estimations d'emplois.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2021

Pour en savoir plus

- « Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises », *Insee Première* n° 1839, février 2021
- « Les entreprises de taille intermédiaire dynamisent les secteurs clés de l'industrie », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 56, avril 2018

